ASSURANCE : FONDAMENTAUX

Introduction à l'assurance : comprendre les mécanismes, les contrats et les acteurs

Beaucoup de collaborateurs du secteur maîtrisent leur activité sans avoir jamais vu la logique d'ensemble. Ils traitent des contrats sans savoir comment la prime est construite, ni pourquoi telle garantie comporte une exclusion, ni ce que devient le risque une fois réassuré. Les échanges avec les autres services s'en ressentent et le vocabulaire reste approximatif. Ce format court reconstitue la chaîne. Les participants revoient le mécanisme de mutualisation et la construction de la prime, la structure d'un contrat et de ses garanties, les acteurs du marché et la distribution, puis le déroulement d'un sinistre depuis la déclaration jusqu'au règlement.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 120 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs des compagnies d'assurance et des cabinets de courtage ainsi que professionnels de la banque et des fonctions support en contact avec l'assurance.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Expliquer le mécanisme de mutualisation et la formation de la prime
- Identifier les acteurs du marché et leurs rôles respectifs
- Lire un contrat et y repérer garanties exclusions et franchises
- Distinguer les principales branches et leurs logiques techniques
- Suivre le déroulement d'un sinistre de la déclaration au règlement
- Situer les obligations du distributeur vis-à-vis du client

03 Programme détaillé

M1 Mécanismes et acteurs du marché

- Comprendre comment le risque se porte
- Mutualisation des risques et loi des grands nombres
- Construction de la prime et chargements
- Provisions techniques et équilibre des comptes
- Rôle des sociétés d'assurance des mutuelles et des institutions de prévoyance
- Place de la réassurance
- À retenir : La prime rémunère un risque estimé et non le coût constaté du sinistre d'un assuré.

M2 Le contrat d'assurance

- Lire ce qui est réellement couvert
- Formation du contrat et documents précontractuels
- Garanties exclusions franchises et plafonds
- Déclaration du risque et conséquences d'une omission
- Vie du contrat modifications et résiliation
- Principales branches de dommages et de personnes
- Cas pratique : Un contrat est décortiqué pour déterminer si un sinistre donné entre dans le champ des garanties.

M3 Distribution et gestion des sinistres

- Du client au règlement
- Acteurs de la distribution et devoir de conseil
- Information précontractuelle et recueil des besoins
- Déclaration et instruction d'un sinistre
- Expertise indemnisation et recours
- Traitement des réclamations des assurés
- Mise en situation : Un sinistre est instruit depuis la déclaration du client jusqu'à la proposition d'indemnisation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 120 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr